

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2006

L'an 2006 et le jeudi 29 juin à 20 heures 30, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Luc ZANON, Maire.

Présents : Mesdames Janine GUIGON, Gisèle VINCENT.

Messieurs Philippe CLAIR, Jean-Paul NEUFMARS, Roger OUVRIER-BONNAZ, Bruno VIALATTE.

Absents excusés :

- Pouvoir a été donné par Madame Marie-Pierre GOUTIN à Madame Janine GUIGON.

- Pouvoir a été donné par Monsieur Gilles REYNAUD à Monsieur Philippe CLAIR.

Absents : Madame Laurence CLOT, Messieurs Michel DONOLATO, Laurent VALENTE

Madame Gisèle VINCENT a été nommée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 19 mai 2006 est lu et approuvé à l'unanimité.

TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES LOT N°3 - TRAVAUXSECRETARIAT DE MAIRIE

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de prévoir des travaux supplémentaires pour le chantier de restructuration du secrétariat de Mairie pour le lot n° 3. L'entreprise DORNE & Fils, titulaire du lot n° 3 du marché passé selon la procédure adaptée signé le 29 mars 2006, a fait parvenir en Mairie des devis concernant les travaux suivants : pose d'une tablette en chêne devant la fenêtre du bureau de la secrétaire et d'un cadre de bois avec une partie vitrée au dessus de la banque d'accueil. Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de valider les devis présentés par l'Entreprise DORNE & Fils pour un montant de 882 HT.

PROGRAMME ECLAIRAGE PUBLIC - ANNEE 2006

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de prévoir le programme d'éclairage public pour l'année 2006 qui se compose comme suit : mise en place de deux luminaires à Derbières - place des Antiquaires et abri-bus - et mise en place d'un luminaire au 17 bis de la rue Royale. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le devis réalisé par l'Entreprise AMEC SPIE de Montélimar pour la somme de 1682 HT.

EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE - RUE ROYALE

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'à sa demande, le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité sur la commune. Il s'agit de l'extension souterraine du réseau basse tension au poste de Derbières pour alimenter l'habitation de Monsieur GHARES. Le coût de ces travaux s'élève à 14800 TTC. La participation communaleserait de 1854 . Le SDED prenant à sa charge le reste du financement. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le projet et le plan de financement établis par le SDED. Par convention et conformément aux règles d'urbanisme en vigueur le pétitionnaire remboursera la participation communale de 1854 à la commune.

INFORMATIONS DIVERSES

BILAN CRIIRAD

La CRIIRAD (Commission de Recherches et d'Informations Indépendantes sur la Radioactivité) a fait parvenir en Mairie son rapport annuel pour 2005. La Coucourde se compte parmi les 22 communes ayant signé une convention avec cette association indépendante qui assure l'entretien et la gestion du réseau montilien de la surveillance de la radioactivité de l'air. Ce document est consultable en Mairie.

BILAN SUPERETTE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le tableau récapitulatif des subventions accordées à la commune pour la création d'un commerce multiservices.

Coût total : 78 472.18 subventionné à hauteur de 22 305 par le Conseil régional et 23 541.65 par le FISAC. Le montant total des subventions est de 45846.65 soit 58,42 % du coût total. Le bail commercial a été signé entre la commune et l'indépendant qui officiera sous l'enseigne VIVAL (Groupe CASINO). La supérette ouvrira ses portes le 14 juillet..

Madame et Messieurs les Adjointes et Conseillers-délégués font le compte-rendu :

1) Travaux extérieurs :

- Les travaux de reprise de zinguerie de la toiture (A.S.G.T.S.) de l'école maternelle sont terminés.
- Les travaux de peinture (Entreprise LIOTARD) des grilles des écoles sont en cours de finition.

- Les travaux de voirie et de goudronnage (Entreprise JOLY) : route du Sérillon, parking du cimetière de La Coucourde sont en cours.
- Les clôtures grillagées de l'espace vert de la salle d'animation rurale "Pierre BONNET " et du court de tennis sont posées ; l'arrosage intégré est installé.
- Les filets pare-ballons sur le plateau omnisports ont été posés.
- Les travaux pour la création du colombarium ont débuté.
- La pose d'un double-vitrage sur les fenêtres de la classe nord de l'école Fondchaud côté RN7(Entreprise FONTANA) a été réalisée.
- Les travaux du secrétariat de Mairie sont en voie d'achèvement.

2) Festivités :

Les manifestations estivales ont débuté :

- Le récital de l'école de Musique intercommunale en l'église de Derbières le 6 juin dernier. Diverses pièces de musique ancienne ont été interprétées par les élèves.
- La diffusion sur l'écran géant dans la salle " Pierre BONNET " des matches de l'équipe de France pour la Coupe du Monde de Football.

3) Communication :

- Le panneau électronique d'informations a été installé sur la place de la Mairie et mis en service.
- Le bulletin municipal de juin 2006 a été distribué à La Coucourde et ses hameaux.

4) Urbanisme :

Depuis la dernière réunion du Conseil Municipal :

- Permis de construire : 0 déposé -1 accordé - 1 en cours d'instruction - 1 permis à lotir déposé et en cours d'instruction.
- Permis de construire modificatif : 2 déposés - 1 classé irrecevable - 1 en cours d'instruction- 1 accordé.
- Déclarations de travaux : 2 déposées - 3 accordées - 1 classée irrecevable -1 en cours d'instruction.
- Certificat d'urbanisme : 1 accordé.

5) Sécurité :

La commission Sécurité communale lors d'une réunion a étudié les propositions de sécurisation du carrefour de la route du cimetière de La Coucourde et du carrefour de la route du Sérillon.

6) Enseignement :

Le dernier Conseil d'Ecole de l'année 2005-2006 a eu lieu le 16 juin dernier. Les effectifs pour la prochaine rentrée scolaire sont de 104 élèves pour l'ensemble des écoles de La Coucourde. L'effectif enseignant reste au nombre de 4 dont la nouvelle directrice nommée et remplaçant Madame CASE qui assurait ce poste en intérim. L'aide aux devoirs demandée par l'équipe enseignante lors du Conseil d'Ecole du 21 avril dernier réuni à la demande de Monsieur le Maire a été mise en place dès fin mai. Ces études dirigées sont dispensées par les enseignantes et financées par la municipalité pour un coût annuel de 1265 € à raison de 2 heures par semaine. Cette aide aux devoirs sera reconduite à la prochaine rentrée scolaire. Les travaux demandés par les enseignantes au cours de l'année écoulée ont été effectués ; la pose d'étagères et de porte-manteaux supplémentaires seront réalisés durant l'été par les Services techniques. A l'école de Derbières l'ordinateur a été changé et équipé en ADSL , une alarme incendie installée. Le montant des achats pour les écoles s'est chiffré à 3300 €. La municipalité a fait un effort supplémentaire de 1600 € par rapport aux achats de 2005. Le 22 juin a eu lieu la journée Sécurité routière pour les classes de CE2 et CM.

7) Culture :

A la bibliothèque, 350 livres ont été renouvelés le 30 mai dernier lors du passage du bibliobus de la Médiathèque de Valence. Le 3 juin, au cours d'une réunion de la commission Culture avec les bénévoles de la

bibliothèque, il a été décidé d'utiliser la subvention de 1100 € allouée par la municipalité comme suit : 200 € pour un spectacle de contes réservé aux enfants, 900 € pour les achats de livres. Une soirée "Contes " tout public, et un pique-nique/lecture sont prévus pour l'automne et le printemps prochains.

Monsieur le Maire précise au Conseil Municipal le calendrier des réunions prévues par les Services de l'Etat et autres.

Fait à La Coucourde, le 29 juin 2006.

Le Maire.

Jean-Luc ZANON